

Compte rendu du conseil municipal du 4 Juin 2015

Présents : Alain Jaffard, François Folcher, Frédéric Folcher, Stéphane Maurin, Gilly Machugo, Michèle Buisson, Catherine Baclard, Albert Douchy, Daniel Molines, Yves Servières, Yves Elie Laurent,

Secrétaire : Yves Elie LAURENT

Compte rendu du conseil précédent adopté à l'unanimité.

Monsieur Alain Pantel présente l'édition 2015 de Total Festum, remercie vivement la municipalité pour la subvention accordée, l'aide des employés communaux qui participeront à la mise en place, et l'apéritif offert à l'issue de la matinée avec les enfants, le Vendredi à 19h.

Le Docteur Leroy intervient pour faire le point sur la situation médicale. Malgré sa surcharge de travail et la difficulté à recruter du renfort médical sur le secteur, le docteur réaffirme sa volonté d'être présent pour la population du Pont de Montvert une journée de plus en été, les Mercredi. Salarier un médecin pourrait être la solution sur notre territoire, si nous pouvons faire face aux charges et si la formule est vraiment adaptée à notre territoire. Décision prise d'étudier de près cette possibilité tout en continuant à essayer d'installer un médecin supplémentaire fonctionnant en mode libéral. Catherine Blaclard est en charge du projet.

Délibérations :

Reversement au SIVU de l'estournal par la commune de l'aide perçue de l'état pour la mise en place des rythmes scolaires au Sivu, voté à l'unanimité.

Participation de la commune à la construction d'un mur à Finiels. Décision ajournée par manque de renseignements précis.

Acceptation de la convention avec le centre d'archivage pour reconduire le contrat existant, voté à l'unanimité.

Modification des statuts de la communauté de communes, rajout du soutien aux activités agricoles et forestières, MAEC, et mesures Terra rural.

Répartition du budget de l'EPCI sur le budget de la communauté de communes, voté à l'unanimité.

Remplacement de Sophie Pantel comme représentant de la communauté de communes auprès du Sivom. Alain Jaffard élu à l'unanimité

Motion de soutien à « Ribambelle », centre d'accueil des enfants et adolescents et de traitement de la souffrance psychique à Florac.

Motion de soutien contre la fermeture du guichet SCNF du Cévenol dont nous souhaitons le maintien en tant que train d'intérêt territorial.

Décisions

Reflexions sur la signalétique dans le village, mise en place d'un groupe de travail pour la rentrée de Septembre. Volontaires : François Folcher, Catherine Blaclard, Yves Elie Laurent.

Demande de l'association Passadou de mise à disposition d'un local de bureau dans la mairie avec liaison téléphonique, internet, accès photocopieuse (déjà permis à toutes les associations en mode noir et blanc). Mise au vote 8 contre, 1 pour, 2 abstentions, demande refusée.

Demande de subvention de l'association Trait d'Union, la subvention attribuée a été ramenée à 1800€.

Décision à prendre pour divers travaux de reliure pour sauvegarder notre cadastre napoléonien de 1813, format Aigle. Opérations de déacidification, traitements annexes et reliure, une offre à 3588€. Décision de consulter différents artisans pour devis sur ce chantier incontournable.

Décision d'achat d'un défibrillateur avec armoire à installer à la mairie.

Alain Jaffard présente le projet de fusion des communes Le Pont, Fraissinet, Saint Maurice, dans le cadre de la loi « nouvelles communes » de Mars 2015. Cela permettrait la mutualisation de moyens, une meilleure dotation financière, chaque commune garderait le même nom, un conseil commun de 60 conseillers maxi compléterait les différents conseils existants jusqu'aux prochaines élections. Une lettre à l'attention des autres communes a été élaborée par Alain Jaffard qui la soumet pour accord aux conseillers de Pont de Montvert.

Calage des horaires de baignade surveillée avec Delphine Ramdane pour la saison à venir.

Nos ex cabines publiques ; Au départ nous avions 5 cabines, France Telecom nous a imposé la suppression de 4 cabines et voulait maintenir celle sur le quai près de la pizzeria. Nous avons obtenu que soit plutôt maintenue celle plus utile du gîte communal. Demande acceptée en Décembre 2014. Et en Janvier 2015, cette cabine est démontée par une société mandatée par Telecom. France Telecom justifiant ce manquement aux accords convenus en invoquant le fait que la société privée mandatée pour le démontage se serait trompée de cabine, aucune perspective de rétablissement de cette cabine, ce qui est très dommageable pour les utilisateurs du gîte et donc le tourisme.

Contrat territorial, le point est fait sur les projets susceptibles d'entrer dans ce programme de contrats territoriaux bénéficiant d'une enveloppe financière spécifique du Département.

Mise aux normes des captages. Une réunion a eu lieu avec l'Agence Régionale de la Santé, la Safer et le cabinet Falcone pour finaliser le dossier de mise aux normes de nos différents captages. Alain Jaffard demande avec fermeté que soit effectuée une étude par un cabinet compétent en la matière sur la faisabilité d'un traitement de l'eau potable aux rayons ultra violets (UV), sur nos différents captages. Ce mode de traitement de l'eau potable étant plus moderne que la Javellisation conventionnelle et préférable pour la santé humaine et l'environnement lorsqu'il est possible de le mettre en pratique.

Est rappelée l'urgence actuelle : régler les problèmes propres à Grizac et à Champlong de Lozère.